



**S** AGENCE  
NATIONALE  
DU **SPORT**

# DISPOSITIF INSTANCES

## « PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX »

CAMPAGNE 2022



# SOMMAIRE

---



**01**

**Cadre général**

**02**

**Actions éligibles**

**03**

**Informations pratiques**

**04**

**Bilan actions  
financées en 2021**

**05**

**Calendrier**

**06**

**Annexes**

01

---

# Cadre général

# Contexte

- ▶ À la suite de la campagne 2021 comptabilisant près de **300 actions** soutenues et représentant près de **2,5 millions d'Euros attribués aux Ligues et aux Districts**, la Fédération relance pour la 4<sup>e</sup> année consécutive la gestion du dispositif « Projets Sportifs Fédéraux » de l'Agence Nationale du Sport au profit de ses instances .
- ▶ La Fédération poursuit ainsi la mise en adéquation des attributions de subventions en faveur des projets portés par ses clubs par rapport à ses **priorités de développement**, à savoir :
  - ⊙ **La diversification de ses pratiques**
  - ⊙ **Le développement de la pratique féminine**
  - ⊙ **Le développement du football loisir**
  - ⊙ **La structuration de ses clubs**
  - ⊙ **Le rôle éducatif, social et solidaire du football**
  - ⊙ **La dynamisation de son arbitrage amateur**
  - ⊙ **L'engagement bénévole et la mixité dans le football**





# Contexte

- ▶ Par ailleurs, les actions suivantes feront l'objet d'une attention particulière :
  - ⊙ **Correction des inégalités sociales et territoriales** en matière d'accès aux pratiques, en particulier en direction de la pratique féminine et des personnes en situation de handicap
  - ⊙ **Renforcement de la lutte contre les dérives** (discriminations, homophobie, radicalisation...) et les violences dans le sport (harcèlement, violences physiques et sexuelles)
  - ⊙ **Actions portées par des clubs issus de territoires prioritaires** (QPV / ZRR)

# Conditions d'éligibilité et de financement



## Porteurs de projet éligibles au dispositif

**Districts, Ligues**  
(hors Corse, Polynésie-Française,  
Nouvelle Calédonie,  
Saint-Pierre-et-Miquelon  
gérés par les instances  
déconcentrées de l'Etat)

# 3

## Nombre d'actions déposées

Chaque instance pourra solliciter  
une subvention **pour 3 actions au  
maximum**

## Districts têtes de réseau pour les clubs

Les reversements financiers à  
des tiers ne sont pas autorisés  
mais la dotation en matériel ou  
la prestation peuvent faire l'objet  
d'une aide de la part de l'A.N.S.

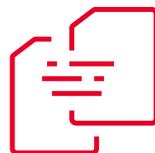
Il conviendra de déposer le  
dossier au nom du District avec  
le code de subvention « **1119** ».



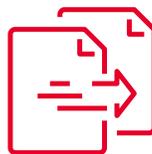
## Seuils et plafonds de financement

**Aide minimum de 1 500 € par  
porteur de projet**  
**Le montant d'aide pour chaque  
action subventionnée ne peut pas  
dépasser 50% du budget  
prévisionnel de l'action**

# Conditions d'éligibilité et de financement



**Le projet devra s'inscrire impérativement dans un ou plusieurs objectif(s) opérationnel(s) de l'Agence Nationale du Sport**  
(promotion du sport santé, développement de la pratique, développement de l'éthique et de la citoyenneté),  
**et dans les 5 axes du plan de développement fédéral « Performance 2024»**  
(cités sur la page précédente)



Le dossier devra être déposé  
**au plus tard le 31 mai 2022**  
sur la plateforme [Le Compte Asso](#)



Pour être financée sur la  
campagne 2021, l'action doit  
impérativement avoir commencé  
**avant le 31 décembre 2022**

02

---

# Actions éligibles

## 2.1 | Promotion du sport santé

# DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FOOT EN MARCHANT

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Organisation de rencontres entre clubs sous forme de critérium



H&F, +45ans, sport adapté, handisport



Organisation d'un critérium avec un minimum de 6 équipes et à minima sur 4 dates

Mise en place d'actions de sensibilisation (événements, rassemblements, dans les clubs ou les instances)



H&F, +45ans, sport adapté, handisport



Nombre minimum d'actions mises en place : 3 dont 1 action à l'attention de nouveaux publics (EHPAD, sport adapté)  
Nombre minimum de participants (en cumulé, sur l'ensemble des actions mises en place) : 100



# DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE FIT FOOT

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place d'actions de sensibilisation à la pratique (événements, rassemblements dans les clubs ou les instances)



Ouvert à tous Public  
Public Féminin  
Prioritaire



Nb. minimum d'actions mises en place :  
4  
Un minimum de 5 clubs concernés par  
cette action ; 20 participantes minimum

Organisation d'initiations et/ou d'évènements de découverte à destination de nouveaux publics (non licenciées, EHPAD, Sport Adapté...)



Ouvert à tous Public  
Public Féminin  
Prioritaire



Nb. minimum d'actions mises en place :  
2  
40 participantes minimum (en cumulé,  
sur l'ensemble des actions mises en  
place)



# Fit Foot



# DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS DE PRÉVENTION

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place de campagnes de formation aux gestes de premiers secours, de campagnes d'information sur les commotions cérébrales ; sur la lutte contre le dopage, sur la prévention des conduites addictives, sur l'hygiène de vie du sportif (ateliers PEF sur l'hydratation ou l'alimentation)



Licencié(e)s



Nb de clubs ayant un projet de campagne médicale et Nb de licenciés formés aux campagnes médicales

Mise en place d'actions de prévention primaire pour réduire les blessures (échauffement structuré à visée préventive), de gestion médico-psychologique des accidents sportifs sur le terrain, de formation aux campagnes médicales



Educateur(trice)s



Nb éducateur(trice)s formé(e)s



# DÉVELOPPEMENT D'ACTIONS DÉCOUVERTE ET PROMOTIONNELLES « FOOT SANTÉ » À DESTINATION DES ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

### Organisation de journées événementielles « foot santé » à destination des entreprises et des collectivités



Chefs d'entreprises, élus de collectivités, Comités d'Entreprise, Tous Salariés d'entreprises et employés de collectivités



Nbre d'entreprises participantes, Nbre de pratiquant(e)s participant(e)s, Pratiques Proposées

### Organisation d'activités de découverte au sein des entreprises et des collectivités



Chefs d'entreprises, élus de collectivités, Comités d'Entreprise, Tous Salariés d'entreprises et employés de collectivités



Nbre de participant(e)s Pratiques Proposées

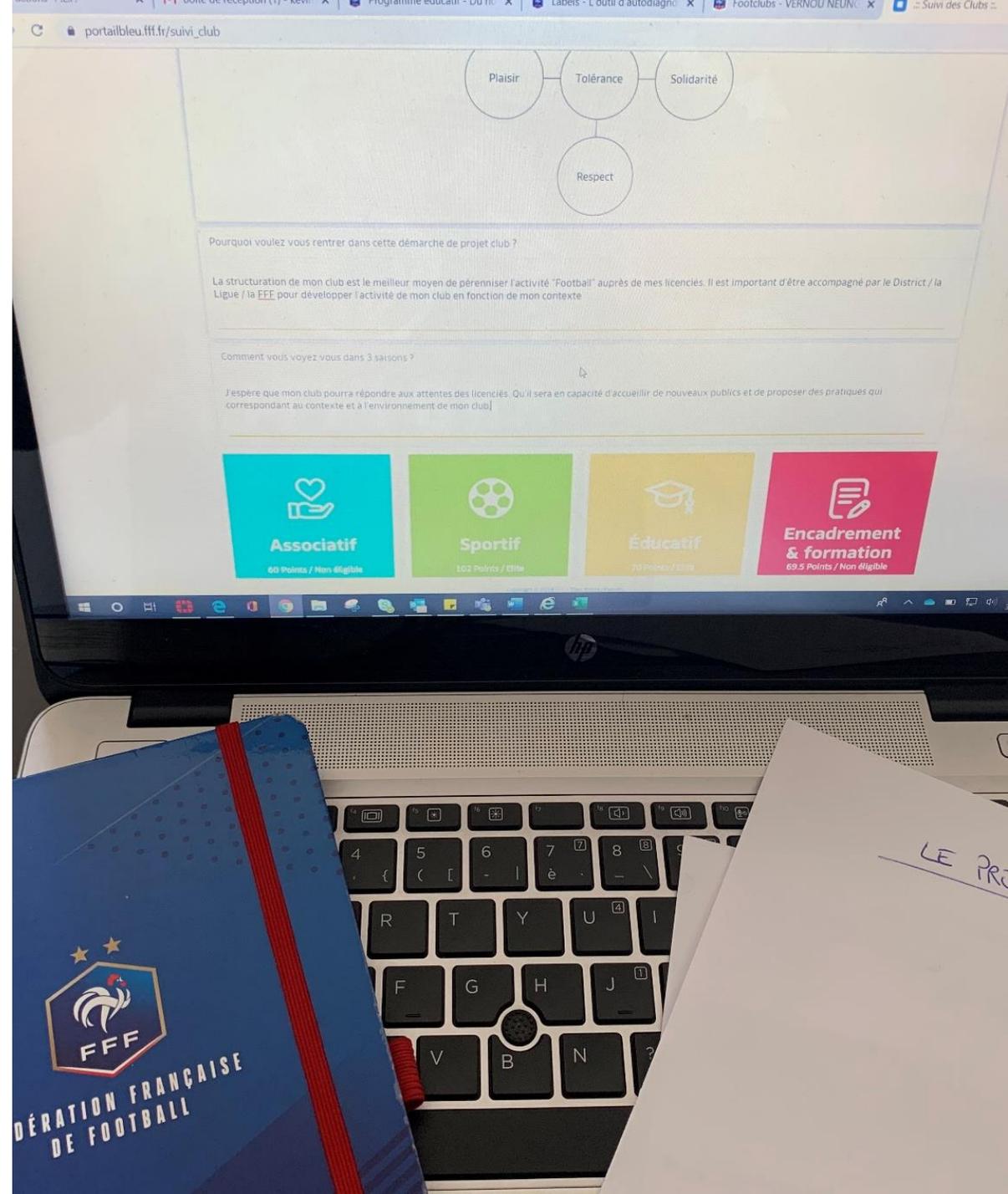
### Organisation de challenges et/ou de critères ouverts à des équipes constituées en entreprises et collectivités



Chefs d'entreprises, élus de collectivités, Comités d'Entreprise, Tous Salariés d'entreprises et employés de collectivités



Nbre d'Entreprises engagées, Nbre d'équipes engagées, Nbre de pratiquant(e)s Nbre de journées organisées, Pratiques Proposées



## 2.2 | Développement de la pratique

# DEVELOPPEMENT DE L'ARBITRAGE

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Organisation d'une Journée Nationale de l'Arbitrage (en septembre ou en octobre de préférence )



Joueurs/ Joueuses,  
Dirigeants/Dirigeantes



Organisation de matchs sur la catégorie U15 ou U17 sur un site/district  
Ateliers d'arbitrage : Les candidats sont coachés sur le terrain (oreillettes ou arbitrage en doublette)

Tutorat des nouveaux arbitres



Nouveaux arbitres ayant moins de 2 ans d'ancienneté



Organisation d'accompagnements techniques par des arbitres en activité et des instructeurs en arbitrage départementaux sur tous leurs matchs



# DÉVELOPPEMENT ET STRUCTURATION DE LA PRATIQUE FÉMININE

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

**Mettre en place des rencontres informationnelles et promotionnelles pour enrichir l'offre de pratique féminine**



Licenciées et non licenciées



Nombre total de licences / joueuses N/N+1  
Nombre d'équipes féminines par catégorie N/N+1

**Mettre en place une stratégie d'accompagnement des clubs pour développer et structurer les EFF**



Clubs



Nombre de clubs ayant une EFF/  
Nombre total de clubs N et N+1  
Nombre de labels EFF/ Nombre de clubs ayant une EFF N et N+1

**Mise en place d'actions afin d'enrichir les formes de pratique et répondre aux attentes de chacune**



Educateurs



Nombre de licences éducateurs H/F dans les sections féminines. N et N+1  
Nombre d'éducateurs H/F formés dans les sections féminines N et N+1



# DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FUTSAL

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Organisation d'une nouvelle journée promotionnelle dédiée au futsal



U7 à U13



journée de rentrée du futsal, street futsal, plateau de Noël, 3v3 sur un but  
Nombre de clubs : 10 minimum

Mise en place d'un championnat



U15M - U18M, Sénior F



Nombre de clubs: 6 minimum  
Durée : 6 mois minimum  
Match Aller - Retour



# DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL DANS LE MILIEU SCOLAIRE

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place d'actions de soutien et d'accompagnement dans le cadre de l'opération « FOOT A L'ECOLE »



U8-U11 filles-garçons



Nombre d'écoles (primaire) ET/OU établissements (secondaire) engagés aux opérations partenariales

Mise en place d'actions de soutien et d'accompagnement dans le cadre de l'opération « LA QUINZAINE DU FOOT »



U12-U18 filles-garçons



Différence entre le nombre de licenciés sur l'année N (en lien avec les catégories ci-dessus) et le nombre de licenciés N+1



# DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE PRATIQUE LOISIR

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

### Structurer son organisation territoriale



Dirigeant(e)s et éducateur(trice)s



Identification d'une Commission dédiée

### Accompagner les clubs dans le développement de leur projet loisir



Tout licencié(e)



Nombre de nouvelles sections validées  
Nombre de sections qui se développent

### Mettre en place et promouvoir des offres de pratique loisir



Tout licencié(e)



Nombre d'offres de pratique loisir  
Nombre d'équipes engagées dans les offres de pratique



# DEVELOPPEMENT ET STRUCTURATION DE LA PRATIQUE DES JEUNES

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place de journées événementielles des nouvelles pratiques et/ou de pratiques complémentaire à la pratique traditionnelle



Non-licenciés  
(portes-ouvertes)  
U6-U13 H/F (stages)



- Nombre de nouveaux licencié(e)s U16-U13 H/F N/N+1
- Nombre de participant(e)s



## 2.3 | Développement de l'éthique et de la citoyenneté

# ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place d'actions visant à développer l'engagement des instances dans la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité



Clubs (dirigeant(e)s, Bénévoles, Educateurs/Educatrices Joueuses/Joueurs...)



Nbre de personnes touchées par chaque action en fonction du sujet visé :  
Mesure de la réduction des déchets  
Economie d'énergie  
Kms parcourus en covoiturage / mobilité douce ou active  
Sourcing des produits achetés...

Mise en place d'actions visant à sensibiliser à l'écoresponsabilité au sein de l'instance et/ou sur un événement



Salarié(e), Licencié(e)s, en particulier les plus jeunes (U8 à U15), Dirigeant(e)s



Nb personnes impactées ; Collaboration avec des partenaires experts ; Nb actions ponctuelles organisées ; Mise en place d'un système d'évaluation d'impact



# LE FOOTBALL COMME OUTIL D'INSERTION

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Actions structurantes ou événements visant à proposer une pratique inclusive et partagée comme outil de cohésion et d'animation des territoires.



- Personnes ayant le statut de réfugié(e)s, mineur(e)s non accompagné(e)s, migrants, demandeurs d'asile,
- Personnes sans domicile fixe
- Personnes domiciliées en territoires carencés (ZRR, QPV, QRR)
- personnes souffrant d'un handicap physique, mental ou sensoriel



- Concours et soutien d'experts et partenaires (comités locaux de la FFSA/FFH, associations d'experts, collectivités, services de l'Etat...)
- Utilisation des fiches PEF/vidéos de la Charte d'Ethique et de Déontologie
- Lien avec les programmes Paris 2024 (ex : Semaine Olympique)



# DEVELOPPEMENT DE PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Structurer son organisation afin de gérer le dispositif



U6-U19 H/F



- Identification d'une commission dédiée (commune aux dispositifs d'accompagnement du club)
- Nombre de clubs engagés dans le dispositif

Promouvoir le dispositif Puissance Foot, recruter de nouveaux clubs, assurer le suivi des clubs engagés



Tout licencié(e)



- Nombre de clubs engagés dans le dispositif
- Nombre d'évènements où le programme est mis en avant
- Mise en place de partenariats territoriaux



# PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DU PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

**Organisation d'ateliers/animations permettant de faire vivre le Programme Educatif Fédéral dans le club et/ou auprès des licencié(e)s**



U6-U19 H/F



Identification d'une commission dédiée (commune aux dispositifs d'accompagnement du club)

**Promouvoir le Programme Educatif Fédéral et recruter de nouveaux clubs**



U6-U19 H/F



Nombre de clubs engagés dans le PEF en N+1 / N + Nombre d'évènements où le programme est mis en avant

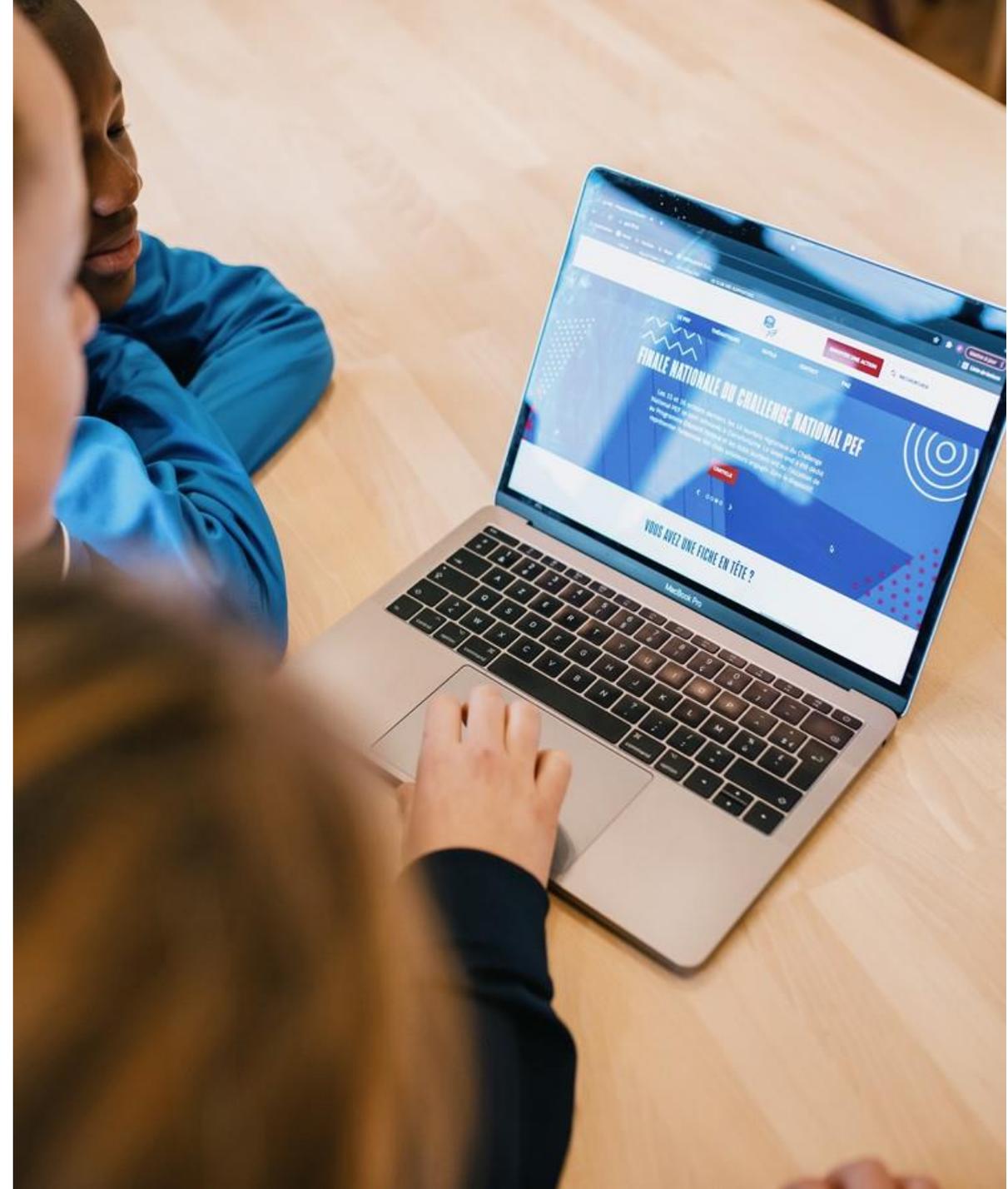
**Assurer le suivi des clubs engagés dans le Challenge National PEF (qualification des équipes), valoriser les clubs engagés**



Tout licencié(e)



Nombre de clubs ayant fait remonter une actions  
Nombre de communications réalisées sur l'implication des clubs



# RENFORCER LE « VIVRE ENSEMBLE » : PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place d'actions de prévention et/ou de réparation contre tout comportement discriminatoire



Tout licencié(e)



- Collaboration avec des associations expertes comme la LICRA (lutte contre le racisme et prévention de la radicalisation), FOOT ENSEMBLE (lutte contre les discriminations), LE TRIMARAN (lutte contre les violences) et les acteurs institutionnels (dont les Forces de l'ordre)

Organisation d'actions ayant pour thème majeur: la protection des licenciés contre les maltraitements (harcèlement, bizutage, abus, dopage..)



Licencié(e)s et parents



- Collaboration avec des associations expertes comme le Comité Ethique et Sport, partenaire expert de la FFF
- Utilisation des fiches PEF dédiées au sujet et vidéo Intégrité de la Charte d'Ethique et de Déontologie du football



# ENGAGEMENT BENEVOLE ET FEMINISATION DE L'ENCADREMENT

## OBJECTIFS OPERATIONNELS

**Structurer le réseau bénévole existant et mener une stratégie innovante pour pérenniser l'action bénévole, en l'adaptant aux nouvelles aspirations.**



Bénévoles  
H/F Dirigeants  
H/F Educateurs  
Mbres Commissions



- Nomination d'un référent du bénévolat territorial
- Nombre et type d'actions de valorisation (réunions, bénévoles du mois, dîners Commissions...)
- Evolution du nombre de participants.es aux formations (CFF, PFFD) vs N-1

**Promouvoir l'action sociale, éducative et citoyenne du football auprès du grand public**



Etudiants, retraités,  
Associations locales,  
Collectifs identifiés



- Nombre de personnes sensibilisées lors des actions menées (+10% minimum)
- Nombre de nouveaux licenciés (dirigeants, volontaires,...) (+10% minimum)

**Contribuer à la modernisation de l'organisation du football en favorisant la mixité, et enclencher la dynamique vers la parité (objectifs 25% en 2024 et 50% en 2028)**



F Licenciées  
Femmes des associations locales  
Réseaux locaux féminins  
Membres des commissions F



- Nombre d'actions d'information et de mobilisation des femmes licenciées et non licenciées
- Intégration de femmes dans les commissions : + 10% vs N-1
- Augmentation de la proportion des femmes au CD : + 10% vs N-1



03

---

# Informations pratiques

# Bonnes pratiques pour déposer un dossier



**Une guide d'utilisation de l'outil en ligne « Le Compte Asso » pour vous guider** dans la saisie de votre demande de subvention (voir en annexe)



**Renseigner/Mettre à jour les informations de l'association** (pensez à vérifier que votre RIB est bien à jour sur la plateforme « Le Compte Asso » et au nom exact de l'association)



**Des informations à saisir impérativement** afin que votre dossier soit instruit par les instances fédérales :

- ⊙ Numéro d'affiliation
- ⊙ Code de subvention : **1119**
- ⊙ Dispositif fédéral de rattachement de l'action (menu déroulant)

# Bonnes pratiques pour déposer un dossier

- ▶ Des **dépenses non subventionnables** à exclure de votre projet



- ⦿ Construction/rénovation d'infrastructures lourdes
- ⦿ Emploi/apprentissage
- ⦿ Frais pédagogiques d'une formation d'éducateur(trice)s ou de dirigeant(e)s déjà pris en charge par le F.A.F.A.

- ▶ **Le bilan de vos actions subventionnées 2021 à envoyer parallèlement**



Dans le cas où vous avez bénéficié d'une subvention ANS en 2021, le bilan de votre action devra être saisi de manière dématérialisée sur le Compte Asso avant le 30 juin 2022 (cf partie 04)

- ▶ **Un unique dossier par porteur de projet avec 1, 2 ou 3 action(s)**



Si vous souhaitez déposer plusieurs actions, il vous suffit de créer un seul et unique dossier sur le Compte Asso et les déposer dans celui-ci. Pour rappel, le **nombre d'actions pouvant être subventionnée est limité à trois**.

- ▶ **Qui contacter en cas de question ?**



Nous vous invitons à vous rapprocher de la F.F.F. pour toute question.

**Nassima DEBIANE et Sonia EOUZAN :**  
**campagne-ans@fff.fr**

04

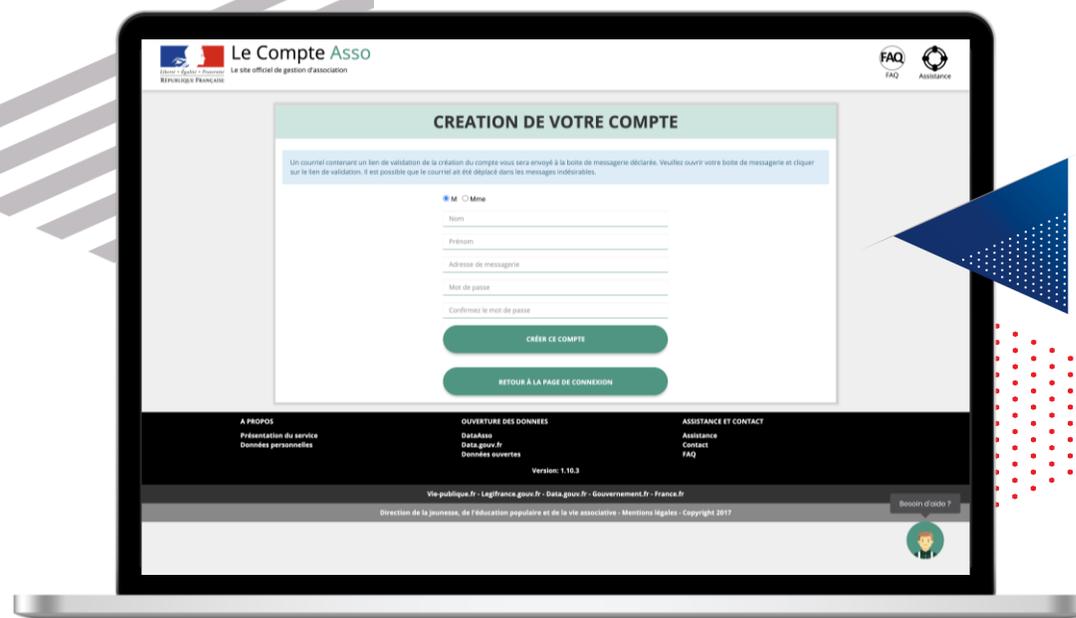
---

# Bilan actions financées en 2021

# 4.1 | Justifier ses actions de la campagne 2021

**RAPPEL : un compte-rendu financier doit être rempli pour chaque action financée**

## **Situation 1 : action totalement ou partiellement réalisée et qui se terminera au plus tard le 30 juin 2022**



Vous devez déposer directement le compte-rendu financier de façon dématérialisée sur **« Le Compte Asso » avant le 30 juin 2022.**

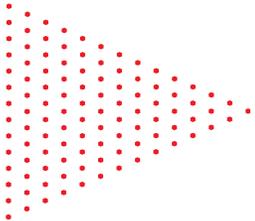


## Situation 2 : action réalisée partiellement en 2021 en raison de la situation sanitaire et qui se terminera après le 30 juin 2022

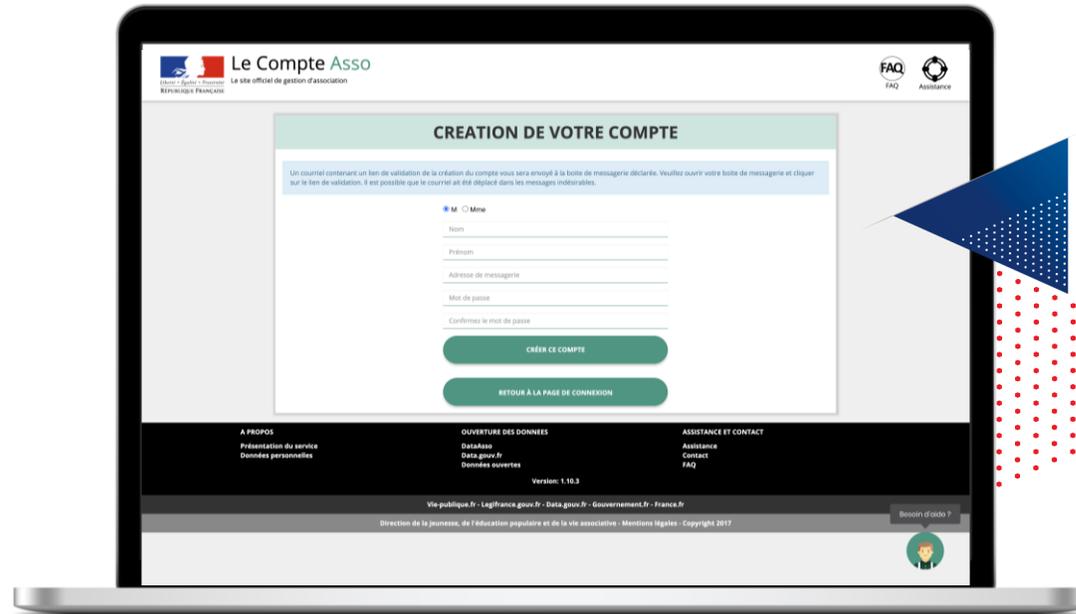
- ▶ Vous devez déposer le **compte-rendu financier partiel dématérialisé de l'action sur Le Compte Asso.**



## Situation 3 : action non réalisée en raison de la situation sanitaire et qui peut avoir lieu en 2022

- ▶ Vous devez l'indiquer dans le **compte-rendu financier dématérialisé sur « Le Compte Asso »**, en répondant « **non** » à la question « **Ce projet a-t-il été réalisé ?** », puis en répondant « **oui** » à la question « **Ce projet est-il reporté ?** » avant le 30 juin 2022
- 

NB : Seule l'Agence Nationale du Sport est habilitée à autoriser le report des crédits pour l'année suivante



## Situation 4 : action non réalisée en 2021 indépendamment de la situation sanitaire

- ▶ Vous devez l'indiquer dans **le compte-rendu financier dématérialisé** sur « Le Compte Asso », en répondant « **non** » à la question « **Ce projet a-t-il été réalisé ?** » avant le 30 juin 2022. Une demande de reversement sera alors proposée à l'Agence Nationale du Sport.

*NB : Seule l'Agence Nationale du Sport est habilitée à autoriser le report des crédits pour l'année suivante*

## 4.2 | Bien remplir le compte-rendu financier

# Compléter le compte-rendu financier

Le compte-rendu financier de votre action est à compléter de manière dématérialisée sur Le Compte Asso. Voici les étapes à suivre pour le **remplir de la bonne manière** :

1. Se connecter sur Le Compte Asso
2. Se rendre sur « Saisir les comptes-rendus financiers »
3. Cliquer sur le logo : 
4. Indiquer si le projet a été réalisé ou pas. Si le projet n'a pas été réalisé, s'arrêter là.
5. Décrire la mise en œuvre de l'action réalisée
6. Renseigner les informations relatives au public bénéficiaire
7. Indiquer les dates et lieux de réalisation
8. Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés (*voir pages suivantes*)
9. Indiquer le montant réalisé dans le cadre de l'action ainsi que le budget réalisé
10. Remplir la partie « Annexe »
11. Renseigner la partie « Représentant légal et signature »
12. Transmettre le compte-rendu

**Le détail des étapes pour bien remplir votre compte-rendu financier ici (pages 5 à 13)**

# Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

L'objectif de cette partie est de mesurer la réussite du projet à l'aide d'indicateurs que vous devrez renseigner sur votre compte-rendu financier. Voici les indicateurs pour l'axe « Sport-Santé » de la campagne 2021 :

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
Développement offre de FitFoot	Mise en place d'actions de sensibilisation à la pratique (évènements, rassemblements dans les clubs ou les instances)	<b>Cible:</b> Public féminin (U20F et plus) <b>Indicateurs:</b> Nb. minimum d'actions mises en place : 1 Un minimum de 10 clubs concernés par cette action ; 20 participantes minimum
	Organisation d'initiations et/ou d'évènements de découverte à destination de nouveaux publics	<b>Cible:</b> Public féminin (U20F et plus) <b>Indicateurs:</b> Nb. minimum d'actions mises en place : 1 Un minimum de 10 clubs concernés par cette action ; 20 participantes minimum
	Initiations à l'attention des publics éloignés de la pratique (EHPAD, Sport Adapté)	<b>Cible :</b> Public féminin (U20F et plus) <b>Indicateurs :</b> Un minimum de 10 clubs concernés par cette action ; 20 participantes minimum
Développement offre de Foot en Marchant	Mise en place d'actions de sensibilisation ( évènements, rassemblements, dans les clubs ou les instances).	<b>Cible:</b> H&F, +45 ans, sport adapté, handisport <b>Indicateurs:</b> Nombre d'actions mises en place : 1 minimum ; 10 clubs minimum ; 50 participants minimum
	Organisation de rencontres entre les clubs .	<b>Cible:</b> H&F, +45 ans, sport adapté, handisport <b>Indicateurs:</b> Organisation d'un critérium avec minimum de 6 équipes sur plusieurs dates
	Initiations à l'attention des publics éloignés de la pratique ( EHPAD, Sport Adapté...)	<b>Cible:</b> H&F, +45 ans, sport adapté, handisport <b>Indicateurs:</b> Nombre d'actions mises en place : 1 minimum ; 15 participants minimum (soit 3 équipes)
Développement d'actions de prévention	Mise en place d'actions de prévention primaire de ou à travers la pratique du football	<b>Cible:</b> Educateurs(trices) <b>Indicateurs:</b> Nombre d'éducateurs formés

# Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

Voici les indicateurs pour l'axe « Développement de la pratique » de la campagne 2021 :

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
Développement et structuration de la pratique féminine	Mise en place d'actions permettant au plus grand nombre l'accessibilité à la pratique en club ; création et pérennisation des EFF, valorisation des clubs engagés dans ces démarches	<b>Cible:</b> Clubs avec participation de joueuses NL et L., clubs ayant 1 EFF <b>Indicateurs:</b> / Nombre de créations d'EFF, nb d'EFF pérennisées ou promues au niveau supérieur ; des EFF, valorisation des clubs F - 2/ Nombre et qualité des événements promotionnels mis en place par le CDG.
	Mise en place d'actions afin d'améliorer l'accueil ou le niveau de l'encadrement (formations pour l'encadrement)	<b>Cible:</b> Femmes et Hommes encadrant des Equipes féminines ou investis dans le projet féminin du club <b>Indicateurs:</b> / Nb. de formations mises en place par le CDG et nb participants(es), acteurs du football féminin - 2/ Animatrice fédérale, référents féminins - formations continues, modules, accompagnateurs clubs... CFF4... Nb. de Labels EFF délivrés
	Mise en place d'actions afin d'enrichir les formes de pratique et de répondre aux attentes de chacune	<b>Cible:</b> Clubs <b>Indicateurs:</b> Présence ou développement de la pratique compétitive et/ou loisir (évolution du nombre d'équipes)
Développement de la pratique Futsal	Organisation d'une nouvelle journée promotionnelle dédiée au futsal (journée de rentrée du futsal, street futsal...)	<b>Cible:</b> U6-Séniors H/F <b>Indicateurs:</b> Nombre de clubs : 10 minimum
	Mise en place d'un championnat	<b>Cible:</b> U15M - U18M, Sénior F <b>Indicateurs:</b> Nombre de clubs : 6 minimum - Durée : 6 mois minimum - Match Aller - Retour
Développement du football en milieu scolaire	Accompagnement et soutien dans le cadre de l'opération partenariale « Foot à l'école » ; mise en place de cycles de football au sein des écoles Publiques et Privées ; mise en place de rassemblement de fin de cycles ou de fin d'année	<b>Cible:</b> U8-U11 filles-garçons <b>Indicateurs:</b> Différence entre le nb. de licenciés des catégories (indiquées ci-dessus, en lien avec les opérations) N et le nb. de licenciés de ces catégories N+1
	Formation des intervenants au sein du milieu scolaire : Formation des enseignants ; formation des éducateurs de clubs ; formation ETAPS	<b>Cible:</b> Enseignant(s)(tes) -éducateurs(trices) <b>Indicateurs:</b> Comparaison suite à une formation d'enseignants sur l'accompagnement (ou non) d'un cycle de football dans une école et la mise en place d'un cycle de football de manière « autonome » par l'enseignante.
	Accompagnement et soutien dans le cadre de l'opération partenariale « La Quinzaine du Foot » ; mise en place d'actions ou cycles football/futsal dans les classes de collèges et Lycées ; mise en place de rassemblements de fin d'année	<b>Cible:</b> U12-U18 filles-garçons <b>Indicateurs:</b> Différence entre le nombre de licenciés des catégories (indiquées ci-dessus, en lien avec les opérations) N d'un et le nombre de licenciés de ces catégories N+1
Structuration et développement du club	Mise en place d'actions visant à renforcer la structuration des clubs dans l'optique de la valorisation du Projet Club par un label fédéral (accompagnement des clubs dans le développement de leur Projet Club)	<b>Cible:</b> Clubs <b>Indicateur:</b> Nb. de réunions d'informations et d'outils de communication créés / Nb. de clubs labélisés
	Mise en place d'actions visant à accompagner les clubs dans la diversification de leur offre de pratique (création d'une section loisir via l'organisation de réunions d'information et d'accompagnement) et recruter/fidéliser de nouveaux membres (actions de mise en avant du bénévolat et mise en place d'actions en lien avec le dispositif Club Lieu de Vie ».	<b>Cible:</b> Clubs <b>Indicateurs:</b> Nb. de réunions d'informations organisées / nb. de sections loisir créées sur le territoire / nb. de clubs candidats à l'opération Club Lieu de Vie / valorisation des clubs impliqués dans le dispositif Club de vie / nb. d'évènements promotionnels organisés / taux de fidélisation des licenciés sur le territoire

# Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

Voici les indicateurs pour l'axe « Développement de l'éthique et de la citoyenneté » de la campagne 2021 :

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
Engagement environnemental	Mise en place d'actions visant à développer l'engagement du club dans la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité	<b>Cible:</b> Clubs (dirigeants, bénévoles, éducateurs, joueurs...) <b>Indicateurs:</b> Nombre de personnes touchées par chaque action ; En fonction du sujet visé : Mesure de la réduction des déchets, économie d'énergie, Kms parcourus en covoiturage / mobilité douce ou active, sourcing des produits achetés...
	Mise en place d'actions visant à adopter des bonnes pratiques éco-responsables au sein du club et/ou sur un événement, et renforcer la sensibilisation des différents publics sur le sujet	<b>Cible:</b> Salariés, licenciés, en particulier les plus jeunes (U8 à U15), dirigeants <b>Indicateurs:</b> Existence d'une stratégie interne à l'instance, Nb. de licenciés touchés, collaboration avec des partenaires experts, nb. d'actions ponctuelles organisées, Mise en place d'un système d'évaluation d'impact (par exemple questionnaire licenciés) : meilleur tri des déchets, évolution du comportement des licenciés, économies d'eau / d'énergie...?
Accès à la pratique du football pour les publics spécifiques	Mise en place d'actions favorisant une pratique inclusive et partagée	<b>Cible:</b> Personnes ayant le statut de réfugié(e)s, mineur(e)s non accompagné(e)s, migrants, demandeurs d'asile, personnes sans domicile fixe ou domiciliées dans les quartiers identifiés comme prioritaires, personnes souffrant d'un handicap physique, mental ou sensoriel <b>Indicateurs:</b> Concours et soutien d'experts et partenaires (comités locaux de la FFSA/FFH, associations d'experts, collectivités, services de l'Etat...) ; Utilisation des fiches P.E.F/vidéos de la Charte d'Ethique et de Déontologie; Lien avec les programmes Paris 2024 (ex : Semaine Olympique)
Développement de dispositifs d'éducation civique, culturelle et citoyenne	Organisation d'animations/d'événements permettant l'épanouissement des licencié(e)s par la citoyenneté, l'ouverture civique, le soutien scolaire, la découverte culturelle, le lien intergénérationnel ou la solidarité (renforcer les liens avec l'armée et les forces de l'ordre, action de solidarité en soutien d'associations nationales, initiation au 7e art, etc...)	<b>Cible:</b> Tout licencié(e) <b>Indicateurs:</b> Collaboration avec des associations et partenaires institutionnels « experts »
Mobilisation du football amateur en faveur de l'emploi	Mise en place d'actions permettant de faciliter la rencontre et l'échange entre des licencié(e)s FFF à la recherche d'un emploi, et des entreprises en recherche de collaborateurs/trices, dans des conditions innovantes (matches de football, ateliers ludiques avec équipes mélangées entreprises – licencié(e)s, etc...)	<b>Cible:</b> Licencié(e)s à la recherche d'un emploi <b>Indicateurs:</b> Appui et concours indispensable des partenaires et experts de l'emploi (Pôle Emploi, Missions locales, CCI, MEDEF...)
Renforcer le "vivre-ensemble": prévenir/réparer les mauvais comportements	Mise en place d'actions de prévention et/ou de réparation (activité d'intérêt général) contre toutes formes de violences: Accompagnement des clubs et des catégories les plus concernées par des incidents, organisation des rencontres sensibles...	<b>Cible:</b> Tout licencié <b>Indicateurs:</b> Collaboration avec des associations expertes comme la LICRA (lutte contre le racisme et prévention de la radicalisation), FOOT ENSEMBLE (lutte contre les discriminations), LE TRIMARAN (lutte contre les violences) et les acteurs institutionnels (dont les Forces de l'ordre)
	Organisation d'actions de sensibilisation sur la protection de l'enfance permettant de libérer la parole des licencié(e)s et des parents, renforcer le partage des valeurs du Football et donc protéger les licencié(e)s de tout comportement déviant	<b>Cible:</b> Licencié(e)s et parents <b>Indicateurs:</b> Collaboration avec des associations expertes comme le Comité Ethique et Sport, partenaire expert de la FFF; Utilisation des fiches PEF dédiées au sujet et vidéo Intégrité de la Charte d'Ethique et de Déontologie du football

# Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

Pour remplir les indicateurs de performance sur Le Compte Asso, vous devez suivre les étapes mentionnées ci-dessous et **ajouter les indicateurs d'évaluation** liés à votre action disponibles aux pages précédentes.

**Evaluation des objectifs réalisés**

Objetifs - Pérenniser les actions entreprises sur les 4 écoles afin de mettre en valeur le processus du projet (d'ici 3 ans les élèves touchés en CE2 seront en CM2 et bénéficieront du cycle d'apprentissage SAVOIR CIRCULER) - Pérenniser les actions entreprises auprès des deux écoles de secteur QPV en 2019-2020 - Développer le projet en intégrant 6 nouvelles écoles - Développer le territoire de Facton en impliquant des écoles de milieu Urbain, Urbain QPV, Rural et Rural ZRR (Zone de Revitalisation Rurale). - Intégrer les actions savoir Rouler et Savoir Circuler en partenariat avec l'IME de Laon et l'association ASPIE RATION au projet SAVOIR ROULER à VELO

Indicateurs au regard des objectifs - Parcours test en début de projet (état des acquis). - Réalisation des sorties Finales sur un trajet symbolique de l'utilisation du vélo comme mobilité douce du quotidien. - Remise de l'Attestation SAVOIR ROULER à VELO aux jeunes ayant réalisé cette sortie.

Les objectifs du projet ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Veuillez renseigner le champ commentaires.

Aucun indicateur référencé dans le projet de la demande de subvention

Barre	Intitulé	Minimum obtenu	Maximum obtenu	Réalisé	Actions
Indicateur n°1	Intitulé de l'indicateur			Résultats obtenus	

ENREGISTRER

Besoin d'aide ?

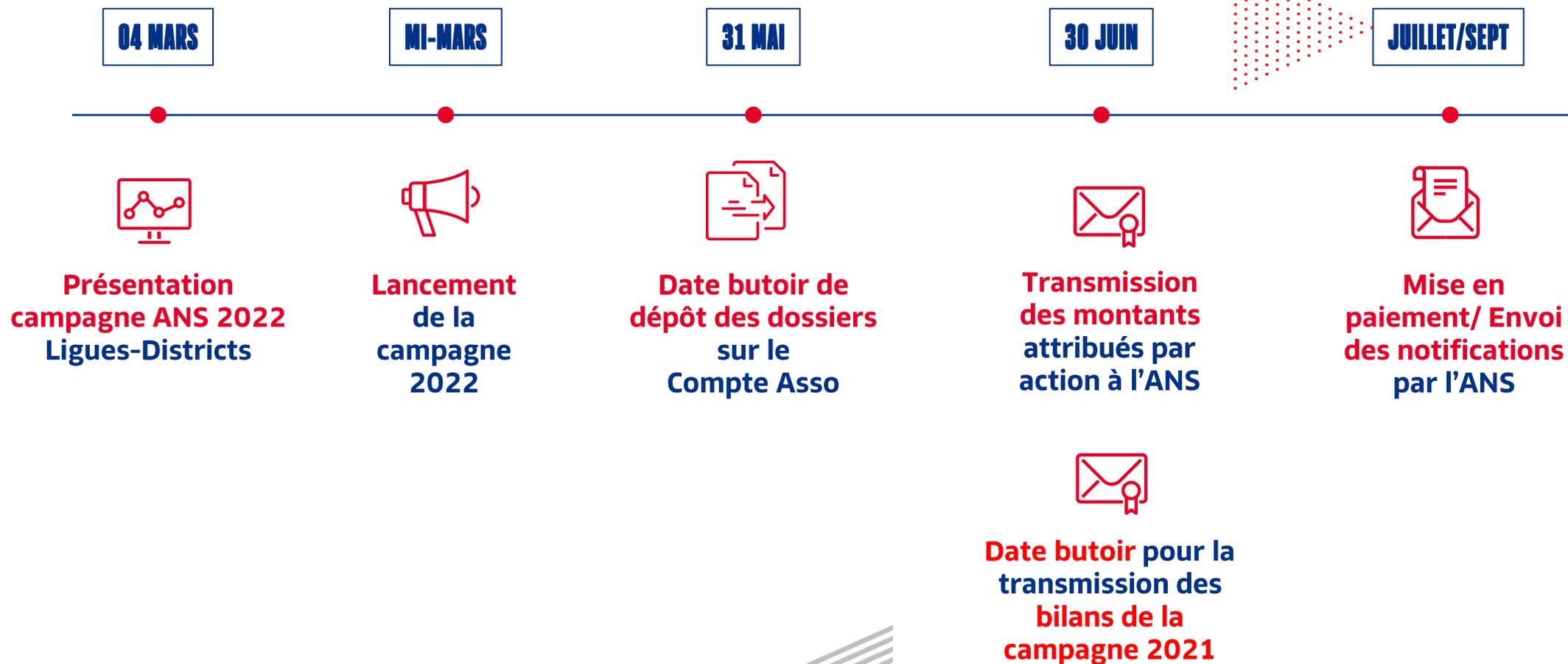
- 1 Renseignez si les objectifs de l'action ont été remplis au regard des indicateurs définis.
- 2 Vous pouvez ajouter des indicateurs d'évaluation du projet en cliquant sur et renseignez les valeurs.
- 3 Sauvegardez les informations renseignées en cliquant sur le bouton « Enregistrer ».

05

---

# Calendrier

# Calendrier 2022



06

---

# Annexes

# Annexes

- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Créer son compte :  
[https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2022-02/2022\\_Guide%20Le%20Compte%20Asso\\_Cr%C3%A9er%20son%20compte\\_Association\\_0.pdf](https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2022-02/2022_Guide%20Le%20Compte%20Asso_Cr%C3%A9er%20son%20compte_Association_0.pdf)
- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Compléter la partie administrative :  
[https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2022-02/2022\\_Guide%20Le%20Compte%20Asso\\_Compl%C3%A9ter%20les%20informations%20administratives\\_Association.pdf](https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2022-02/2022_Guide%20Le%20Compte%20Asso_Compl%C3%A9ter%20les%20informations%20administratives_Association.pdf)
- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Faire une demande PSF :  
[https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2022-02/2022\\_Guide%20Le%20Compte%20Asso\\_Faire%20une%20demande%20PSF.pdf](https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2022-02/2022_Guide%20Le%20Compte%20Asso_Faire%20une%20demande%20PSF.pdf)
- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Compte-rendu financier 2021 :  
[https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2022-02/2022\\_Guide%20Le%20Compte%20Asso\\_Saisir%20son%20Compte%20Rendu%20Financier.pdf](https://www.agencedusport.fr/sites/default/files/2022-02/2022_Guide%20Le%20Compte%20Asso_Saisir%20son%20Compte%20Rendu%20Financier.pdf)